



Consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise Avis motivé du CSEC du 23 et 24 septembre 2020

“Pour LCL, l'année 2019 a été un bon cru, tant en matière d'activité que de résultats financiers. Sur l'ensemble des marchés particuliers, professionnels, banque privée et gestion de fortune, le nombre de clients est en hausse, l'équipement se développe, la satisfaction client s'améliore. En parallèle, la production de crédits atteint un nouveau record, avec plus de 35 milliards de prêts octroyés sur l'exercice.

Forte de cette dynamique commerciale, rendue possible par l'investissement des équipes du réseau ainsi que du siège et des back offices, LCL affiche, dans un contexte de taux défavorable à sa marge, des revenus ainsi qu'un résultat net en progression sensible (+54 M€ de PNB, +33 M€ de résultat).

En 2020, alors même que la crise sanitaire a fortement perturbé l'activité du réseau et que les équipes ont été mobilisées par la mise en place des mesures d'aides aux entreprises, LCL affiche une résilience que beaucoup de réseaux bancaires pourraient envier. En effet, les revenus du premier semestre 2020 sont demeurés stables, et le résultat brut d'exploitation affiche même une hausse de +14 M€ par rapport au premier semestre 2019. Le repli du résultat net, qui provient essentiellement de l'élévation du coût du risque, est contenu à -22%. A titre de comparaison, les résultats des 4 principaux groupes français (BNP Paribas, Crédit Agricole, BPCE, Société Générale) baissent de 56% sur la même période.

Mais ces performances commerciales et financières se font à quel prix ?

Le CSEC ne peut que constater avec regret que le pilotage du résultat de LCL passe avant tout par la contraction des charges de personnel, et la réduction des effectifs qu'elle induit.

Rappelons que, depuis 2014, LCL bénéficie d'allègements de charges dans le cadre du Pacte de Responsabilité, qui octroyait ces mesures dans le but de « renforcer la compétitivité des entreprises pour créer des emplois, augmenter le pouvoir d'achat et relancer la croissance. ». Qu'a fait la direction de ces aides ? Au sein de LCL, le constat du CSEC est plutôt celui de l'irresponsabilité, puisque, en contrepartie des 108 M€ de crédits d'impôts encaissés, c'est 2 800 ETP qui ont été amputés des équipes, soit un repli de 14% de l'effectif en 5 ans. En 2020, les réductions d'effectif se poursuivent, et LCL affiche désormais un coefficient d'exploitation de 67%, soit légèrement inférieur à celui des Caisses Régionales.

En parallèle, pour accroître les revenus de l'entreprise, la direction fait le choix de fixer des objectifs toujours plus ambitieux aux conseillers des réseaux. Or, en 2020, alors que de nombreuses banques ont décidé d'adapter les objectifs des conseillers du réseau pour refléter le contexte particulier du premier semestre, ce choix n'a pas été retenu pour LCL. Faute d'adaptation des objectifs, les conseillers doivent « rattraper » l'activité qui n'a pas été faite au premier semestre, avec pour conséquence une pression accrue sur les équipes, et une inquiétude qui se développe dans le réseau face à des ambitions qui apparaissent inatteignables. En outre, s'il est trop tôt pour faire le bilan de l'année 2020, le choix de conserver les objectifs dans ce contexte adverse pourrait avoir des implications sur la rémunération variable des salariés du LCL. Si le CSEC comprend qu'en période de crise, la rémunération variable peut être impactée, il souligne néanmoins que, contrairement à d'autres secteurs frappés par des baisses d'activité, les salariés des banques ont été sur le pont durant la période du confinement et ont au contraire observé un rythme particulièrement intense. Il serait dès lors juste que les efforts des salariés de LCL, reconnus d'ailleurs par leurs clients et la direction, soient récompensés.

A plus long terme, le CSEC considère qu'un tel développement, qui privilégie la rentabilité court terme, au détriment de l'investissement humain et technologique, ne peut pas être pérenne. Il enjoint donc la direction à repenser sa stratégie et renforcer l'emploi, la formation et les outils au service du développement durable de l'activité et des résultats de LCL. “

25 votants dont :

M Lionel PICHODO

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Secrétaire Général du CSEC LCL